



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cinéma

Question écrite n° 47257

Texte de la question

M. Patrice Verchère attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'oeuvre cinématographique de Pierre Étaix. Depuis plus d'un an, une forte mobilisation vise à permettre la restauration de son oeuvre, actuellement impossible en raison d'un imbroglio juridique. Le 28 novembre 2008, le tribunal de grande instance de Paris ayant confirmé aux auteurs le refus du droit de procéder à la restauration de leurs films, la situation reste figée, au détriment du patrimoine culturel français. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre, afin de mettre un terme à cette situation ubuesque.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Verchère](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47257

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 avril 2009, page 3966

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)